



Procès verbal du Comité Directeur du CDJE 21 à Dijon,
le vendredi 27 juin 2008 à 18h00.

Membres présents :

BOILEAU Delphine (Esbarres, Présidente du CDJE 21)
BOILEAU Mickaël (Esbarres)
CANZIAN Richard (Saulieu)
DALLER Philippe (Dijon)
DA SILVA Pascal (Dijon)
FARA Emmanuel (Beaune)

Membres excusés :

BISSEY Jean-Emmanuel (Bachelard)
DUMONT Frédéric (Beaune)
PREDY Frédéric (Bachelard)

Ordre du jour :

Discours de la Présidente
Bilan financier et budget prévisionnel
Politique de formation des jeunes de Côte d'Or
Formation des adultes
Politique des féminines
Championnat de Côte-d'Or
Stage d'arbitrage
Site Internet du Département
Questions diverses

I. Discours de la Présidente :

Le Comité Départemental du Jeu d'échecs est actuellement très dynamique : 194 joueurs sont licenciés pour 5 clubs (150 l'an dernier à la même époque). La Côte d'Or est ainsi le premier Département de Bourgogne (avant la Saône et Loire avec 165 joueurs). Le club d'Esbarres est le second club bourguignon avec 74 joueurs. La Présidente remercie tous les Présidents de Clubs pour leur dynamisme, leur volonté de développer les échecs et pour l'accueil des compétitions du Département. Elle signale l'implication nouvelle du Club de Beaune dans le département mais il faudrait que celui-ci participe à la départementale jeunes, aux coupes et aux tournois. Il faudrait également que les jeunes de Bachelard viennent dans les Opens.

Ce nombre de licenciés est important car il faut noter les disparitions du Club de Chevigny Saint Sauveur et de Montbard. Mais, un nouveau club a fait son apparition à Saulieu (19 joueurs actuellement).

Ce dynamisme a permis de mener de multiples actions en 2007-2008 grâce notamment à la subvention du CNDS de 900 €. Cette année, elle est de 650 €.

Le Champion de Côte-d'Or de parties longues décerné à Vonges est Nicolas Guignier (Dijon) et, pour les jeunes, Damien Cupif (Bachelard).

II. Bilan des compétitions :

La Départementale jeunes (équipe de 3 jeunes) réunit cette année 5 équipes. Les deux équipes d'Esbarres terminent en tête suivies par les 3 de Bachelard. L'équipe victorieuse a reçu une coupe pour son Club et chaque participant de cette équipe a eu sa propre coupe (vif succès). Les 12 autres participants ont reçu une médaille. Cette compétition s'autofinance : 75 € d'inscription et 72 € de remise des prix. L'an prochain, le club de Beaune va participer à la compétition puisqu'il désire accueillir une des rondes.

Cette compétition se déroule en toutes rondes, sur 3 jours pour des parties de 61 mn KO. Un club reçoit toutes les équipes. Les 3 joueurs, dans une même équipe doivent avoir une somme inférieure à 5 000 points Elo. Il faut une licence A pour jouer et l'inscription est à 15 €.

Les Rapides 21 connaissent un vif succès avec une participation moyenne de 24 joueurs payants chacun 2 €. 63 jeunes ont participé à ces compétitions. Ils s'autofinancent presque (arbitrage et coupes). Le samedi 14 juin à la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche a eu lieu la remise des prix : des coupes ont été remises aux 3 premiers du classement, aux vainqueurs de chaque catégorie, des médailles aux seconds de chaque catégorie et à ceux qui ont fait 8 ou 9 tournois dans la saison. Le vainqueur est Jean-Jacques Ponciano (Esbarres) suivi d'Adelin Fort (Esbarres) et de Thomas Ouin (Bachelard).

Cette compétition a lieu les samedis après-midi de 14h à 18h. Les joueurs effectuent 7 parties de 15 mn. Il faut participer à 5 rapides sur les 9 pour disputer les titres de Champions de Côte d'Or.

Les coupes

- La phase finale de la Coupe de la Ligue a eu lieu à Esbarres et 3 équipes sur les 4 étaient de Côte d'Or. Dijon l'a gagnée. Si cette compétition devait disparaître, le Département la remplacerait par une Coupe de Côte d'Or.

- La Coupe de la Fédération a vu, en phase départementale, Esbarres premier et deuxième.

Il serait intéressant de créer un Championnat de Côte d'Or de parties rapides par équipe de quatre joueurs mais le calendrier est déjà très chargé.

Les performances des clubs : Forte progression des effectifs à Esbarres. Dijon se maintient en Nationale 3 et le Club d'Esbarres le rejoint. Belle place de Beaune en Nationale 4 (3ème position) et de Dijon (7ème position). En Régionale 1, 3ème place de Bachelard et de l'équipe 2 d'Esbarres (5ème), montée de l'équipe féminine d'Esbarres (1ère régionale 2). En Régionale 2, bonne prestation de Bachelard 2 (3ème place) et d'Esbarres 4 (5ème).

Montée de l'équipe des jeunes d'Esbarres en Nationale 3 jeunes.

Belle prestation d'Armand Fort (seul représentant de la Côte d'Or) au championnat de France jeunes à La Roche sur Yon.

III. Bilan des stages :

Stage d'arbitrage

Il a eu lieu les 21 et 22 juin à Dijon. Il a réuni 16 stagiaires dont 11 de la Côte d'Or. C'est un succès car tous les Clubs de la Côte d'Or ont été représentés : un de Beaune, deux de Bachelard, deux de Dijon, un de Saulieu et cinq d'Esbarres. Le formateur, Dominique Dervieux, a été très apprécié. Le coût est faible pour le département car il a été accueilli chez Delphine et Mickaël : il a fallu lui rembourser juste 2 repas et les boissons. Des subventions de la Ligue de 100 € et de la Fédération de 40 € ont été obtenues donc le département a pu verser 15 € par stagiaire du département. L'examen aura lieu le 22 novembre 2008.

Politique de formation des jeunes de Côte d'Or

Pour le perfectionnement des jeunes, le CDJE 21 a réalisé trois stages (du samedi 6 octobre 2007, du samedi 27 octobre 2007 et du samedi 22 mars 2008) n'ont réuni que peu de jeunes (moins de 10 à chaque fois). La participation

financière était d'1 € donc ce coût n'est pas un obstacle. En revanche, la diffusion de la publicité a été mal réalisée ou peu efficace. Pour autant, ces stages sont nécessaires car le niveau des jeunes progresse. L'an prochain, le département organisera un stage juste avant le Championnat de Bourgogne jeunes et un second avant le Championnat de France jeunes. Le formateur sera Adam Safadi.

Politique de formation des adultes de Côte d'Or

Le CDJE 21 a organisé son premier stage pour les adultes *le samedi 17 novembre 2007* dans les conditions suivantes :

1 formateur pour les moins de 1 600 Elo et 1 pour les plus de 1 600 Elo (30 € sont alloués par le CDJE 21 à chaque formateur). La durée d'un stage a été de deux heures et trois euros d'inscription ont été demandés à chaque adulte.

Mais, un problème s'est posé : un des deux formateurs, Nicolas Guignier, ne s'est pas déplacé donc 8 joueurs ont fait le déplacement pour rien !! En revanche, le stage réalisé par Adam Safadi a très bien fonctionné et a réuni 11 personnes qui ont été satisfaites. L'autre formateur est désormais Laurent Durnecker du club de Dijon Marsannay.

Un autre stage a eu lieu *le samedi 26 janvier 2008* au club de Dijon et a réuni 6 stagiaires (la veille du tournoi de Dijon et problème du formateur de la dernière fois).

Un autre stage adultes a eu lieu *le samedi 26 avril 2008* au cercle d'échecs de Saulieu avec 7 adultes.

Il faut les renouveler mais prévoir un seul formateur : Laurent Durnecker. L'idéal serait que les joueurs s'inscrivent avant.

Politique des féminines :

Le Championnat de Bourgogne féminin s'est déroulé le dimanche 3 février 2008 à Gueugnon. 12 féminines ont participé dont 7 de Côte d'Or. La championne est Laura Mangone, du Club de Gueugnon. Le CDJE 21 a organisé un stage de préparation pour les féminines *le samedi 12 janvier 2008* qui a réuni 4 joueuses.

IV. Bilan financier et budget prévisionnel :

Les dépenses pour 2007 se sont élevées à 1 628,39 € et les recettes à 1 970,59 € soit 300 € de plus que l'an dernier. L'exercice 2007 a donc été bénéficiaire et le CDJE avait donc 862,71 € pour débiter l'année 2008.

Le budget clos 2007 a été approuvé à l'unanimité.

Au 25 mai 2008, le CDJE a 338,46 € mais les coupes et les médailles ont été achetées pour plus de 2 ans.

Richard Canzian propose que le Département réalise des achats groupés de coupes, de jeux et de pendules puis il les revendrait aux Clubs qui en feraient la demande. Cela permettrait d'avoir des prix plus intéressants. Un audit sera fait aux Présidents de Clubs début septembre.

Pour le budget prévisionnel, le Trésorier, Philippe Daller, a prévu une part plus importante de subvention pour les tournois organisés par les Clubs du département. Il est proposé que la subvention des rapides passe de 77 à 50 € mais les Opens de 61 mn KO seront désormais subventionnés à hauteur de 80 €. Cette nouveauté est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité. En revanche, ces aides sont soumises à condition : il faut que le Club participe à la vie du Département en recevant et/ou en participant aux compétitions départementales.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Un formulaire de remboursement des frais de déplacement est distribué aux personnes présentes et sera envoyé à tous les Présidents de Clubs. Il servira d'attestation pour une déclaration d'abandon de remboursement de frais au CDJE et le montant pourra être déduit des impôts. Pour bénéficier de la subvention pour les tournois, les clubs doivent envoyer par mail une demande à la Présidente avec une grille américaine.

Philippe Daller a acheté un carnet à souche pour la réalisation de factures.

Le CDJE 21 renouvèle l'abonnement à la revue Echecs et Mat junior pour 130 € à l'année. 100 exemplaires sont disponibles et sont répartis dans les clubs en fonction du nombre de jeunes et de la demande des Présidents : le Club de Dijon en veut 10, celui de Beaune 15, celui d'Esbarres 20. Le club de Bachelard en aura 30 et celui de Saulieu 10. Un club au collège d'Echenon vient de se créer et il bénéficiera de 15 exemplaires (Delphine Boileau est l'intervenante).

V. Définition du poste jeunes :

Frédéric Prédry continuerait à s'occuper des scolaires et Richard Canzian de la départementale jeunes et des rapides 21.

VI. Saison 2008-2009 :

Rapides 21 (rappel des conditions : l'arbitre, Mickaël Boileau, est payé par le département et est le même pour toute la saison, des boissons et des friandises doivent être à disposition des jeunes soit avec une buvette ou un pot de clôture) :
25 octobre : Beaune.

8 novembre : Bachelard.

6 décembre : Esbarres.
31 janvier : Saulieu.
14 février : Beaune.
28 mars : Esbarres.
11 avril : Beaune.
23 mai : Bachelard.
13 juin : Bachelard.

Départementale jeunes

20 septembre : Beaune.
4 octobre : Bachelard.
15 novembre : Esbarres.

Coupe Jean-Claude loubatière (Coupe de la Fédération)

16 novembre : Dijon.

Stages : renouvellement des stages jeunes et adultes et création d'un stage d'animateur. Prévoir l'examen pour les AF4 fin novembre (normalement la Ligue doit l'organiser mais on ne sait jamais...).

VII. Le Championnat d'échecs de Côte d'Or = Trophée Basaille :

Le Championnat d'échecs de Côte d'Or aura lieu le 21 septembre 2008 à Dijon. Il sera réservé aux joueurs de Côte d'Or. Il se déroulera sous la forme de 7 parties rapides de 20 minutes. Il désignera un(e) champion(ne) dans chaque catégorie. 6 coupes seront remises au maximum : 3 pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du classement, 1 pour les vétérans, 1 pour la 1^{ère} féminine et 1 pour le premier jeune et des médailles par catégories (si 3 représentants) : 1 pour les moins de 2000 Elo, 1 pour les 1800-2000 Elo, 1 pour les 1600-1800 Elo, 1 pour les 1400-1600 Elo et 1 pour les 1200-1400. Une médaille pour chaque catégorie de jeunes. Des coupes seront demandées au Conseil Général, au Conseil Régional et à la Jeunesse et Sports.

Les inscriptions s'élèveront à 3 € pour les jeunes et 5 € pour les adultes.

Le CDJE 21 prendra en charge les frais de coupes, gravures et arbitrage (le devis de 112 € de Mickaël Boileau est approuvé). Les affiches seront réalisées par Mickaël Boileau.

La buvette sera effectuée par le Club de Dijon.

Il faudra faire une lettre à Mme Basaille pour l'informer de ce championnat et du nom que l'on désire.

Site Internet du Département :

Le site Internet du CDJE 21 est bien fréquenté. Il est tenu par Jean-Emmanuel Bissey (je.bissey@gmail.com). Tous les intervenants du département peuvent lui

faire parvenir des articles qu'il mettra en ligne. Les compte-rendus des Comités Directeurs et des Assemblées Générales y figurent.

Après un dernier tour de table, la séance est levée par Delphine Boileau à 22h00.

Delphine Boileau, secrétaire de séance.